ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

EXPLIQUER À MA PUCE

Par Profil supprimé Postée le 15/03/2016 07:31

> Merci pour cette reponse et non je ne vais pas expliquer à ma fille que son papa est alcoolique mais je lui dit que son papa a une petite maladie, qu'il est fatigué et part se faire soigner car bien sur mon mari étant arreter depuis plus de 3 mois il etait à la maison et buvait tout les jours 1 bouteille de wisky puis etait malade pendant deux jours ,et malheureusement quand il etait coucher j'etais bien avec ma fille car je ne le voyais pas boire,par contre il n'est pas méchant mais casse pied; Du coup ma puce se demande ou es son papa et il faut bien que je lui reponde quelque chose. Mon medecin traitant ma arreter cette semaine donc je vais voir mon mari l'après midi suivant ce qu'il fait dans l'etablissement,hier il a eu 5 valium!!! la il est 1 semaine en sevrage . Merci pour vos conseils.

Mise en ligne le 18/03/2016

Bonjour,

Il nous semble comprendre que votre mari est actuellement hospitalisé pour des soins concernant l'alcool. Vous nous sollicitez pour savoir comment parler à votre fille de l'alcoolisme de son père et du comportement de celui-ci qui découle de ses consommations d'alcool. Comme nous vous l'avons dit, vous pouvez aussi parler à votre compagnon de la manière dont, lui, pourrait parler de ses problèmes à sa fille.

Nous serions tentés de vous conseiller de ne pas lui cacher les choses car cela pourrait l'angoisser. Vous pouvez lui dire les choses simplement en adaptant les explications que vous lui donnez à son niveau de compréhension, mais en la rassurant et en dédramatiser la situation.

Vous pourriez par exemple lui dire que son père est malade et fatigué. Et que cette fatigue nécessite du repos à l'hôpital. Vous pourriez lui dire que cela induit parfois pour vous de la tristesse, de l'inquiétude ou de la colère.

Mais votre fille étant très très jeune, nous ne pouvons que vous redire que c'est à vous d'estimer ce que vous devez dire ou non, et quelle est la façon la plus appropriée pour le faire. Il n'y a pas une manière standart de s'adresser à un enfant face à un tel problème, car chaque enfant est different, avec son propre niveau de compréhension, et chaque contexte familial est différent aussi.
Si vous voulez approfondir cette question et éventuellement trouver un soutien, vous pouvez consulter gratuitement un centre de soins en addictologie qui propose des consultations de psychologues à l'entourage. Si vous êtes intéressée, vous pouvez trouver des adresses dans notre rubrique « adresses utiles » en sélectionnant le critère « soutien familial » ou « soutien individuel ».

Vous pourrez également trouver une écoute ponctuelle et/ou des conseils auprès de nos écoutants. Ils sont joignables au 0980 980 930 de 8h à 2h, 7j/7j. L'appel est anonyme et non surtaxé.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service